

## *Mais, où va donc la DRFiP avec sa filière "Gestion Publique" et ses agents ?*

### **C.A.P. Mutations B et C du 1er juillet 2011** (filère « gestion publique » - mouvements au 1<sup>er</sup> septembre 2010)

Les CAP Locales de catégories B et C ont été convoquées le 1er juillet 2011 pour :

- les mutations au 1<sup>er</sup> septembre 2011,
- les affectations des lauréats de la liste d'aptitude « C en B » 2011 (avancées suite à la mise en place des nouvelles règles de gestion au 1<sup>er</sup> septembre 2011).

#### **Liminaire des représentants FO-DGFIP :**

Monsieur le Président,

En liminaire des CAP équivalentes d'avril 2011, les **représentants FO-DGFIP** vous déclaraient que, jamais, les vacances d'emploi n'avaient été aussi nombreuses.

Et pourtant, la situation des effectifs B et C va encore s'aggraver largement au 1<sup>er</sup> septembre 2011 avec pas moins de 20 EPTP non pourvus.

Les vagues de suppressions annuelles d'emploi ne sont même plus suffisantes pour maintenir un solde des emplois positif...

Les départs à la retraite (dont ceux des mères de 3 enfants absolument pas pris en compte dans le recrutement) et pour mutation (qui plus est avec 4 refus parmi les "arrivants") vont laisser un nombre de 25 vacances - égales ou supérieures à 0,5 emploi. Sans oublier les nouveaux départs à la retraite à compter de septembre prochain.

Les **représentants FO-DGFIP** attendent aujourd'hui de votre part une répartition des agents qui prenne en compte au maximum la réalité du terrain.

Si, aujourd'hui, nombre de sites sont déjà dans une situation des plus critique avec des agents qui voient s'accroître au quotidien le retard dans l'exécution de leurs tâches et missions malgré des horaires de travail bien supérieurs à la normale, qu'en sera-t-il demain avec des tableaux de mutation "B" et "C" aujourd'hui complètement vidés ?

Dans un contexte aussi périlleux pour les agents et leur santé, les **représentants FO-DGFIP** vous demandent de donner toutes les recommandations nécessaires et indispensables à tous les "encadrants" pour un management humain, responsable et qui préserve les agents placés sous leur autorité.

Les **représentants FO-DGFIP** seront très attentifs aux remontées du terrain et sauront vous alerter, mais aussi dénoncer haut et fort les éventuels abus et dérives constatés.

Compte tenu du solde à (seulement) **+4** entre les 5 départs et les 9 arrivées (12 initialement prévues mais avec 4 refus et ... 1 réintégration supplémentaire hors mouvement), les 2 CAP Locales ne pouvaient pas faire de miracle. Les vacances seraient multiples et la situation du réseau toujours plus compliquée et dramatique.

Restait à voir la position de la direction sur la distribution des "arrivants" et les affectations des lauréats de la liste d'aptitude 2011 "C en B".

Les **représentants FO-DGFIP**, au-delà de ces choix, ont demandé, au cours des débats, le maintien d'une vraie cohérence et d'une vraie transparence ainsi que le respect des règles qui régissaient jusqu'à présent les CAP Locales "gestion publique".

Dès leur liminaire, les **représentants FO-DGFIP** ont posé le problème du grand nombre de vacances dans les postes comptables et des difficultés extrêmes des agents et s'inquiétaient de *demain* devant le constat de tableaux de mutation B et C totalement vidés.

Malgré les mises en garde répétées des **représentants FO-DGFIP**, la direction locale est restée enfermée "dans sa bulle" sans vouloir entendre les arguments de la parité syndicale.

Quelques exemples d'incompréhension :

- jusqu'à maintenant, les CAP Locales avaient un mode de fonctionnement admis par tous et qui permettait un véritable échange sur l'ensemble des demandes de mutation, y compris pour les services de l'ex-TG.
- changement radical de la direction locale (unifiée) : pour elle, en effet, les représentants du personnel n'ont plus à connaître ce qui se passe en "direction". Si, au fonds, les règles ne sont pas transgressées, dans la forme il en est bien autrement. La direction veut, visiblement, faire table rase de pratiques anciennes admises de tous pour devancer la mise en place des nouvelles règles de gestion. Lors des CAP Locales du 1<sup>er</sup> juillet, toute la parité syndicale a contesté ce changement de pratique sans qu'il y ait eu ni moindre concertation, ni explication.
- exemples d'autorité abusive : en 15 jours, 2 agents de "direction" (un inspecteur et un agent) ont été "mutés d'office" de manière brutale tout en restant au sein de la direction. La direction locale se veut apaisante mais il n'en reste pas moins vrai que le syndicat départemental **FO-DGFIP** a, dans les 2 cas, assisté les collègues pour obtenir toutes les explications justifiant de tels déplacements. Force est de dire que la direction n'est pas toujours très à l'aise pour trouver les justifications là où il n'y en a pas !
- précision importante : au cours des 2 CAP récentes concernées, la direction n'a pas souhaité (!) évoquer ces 2 cas de "mutation d'office", préférant les régler dans le respect du "culte du secret", déjà dénoncé en d'autres lieux.
- malaise : tous ces comportements directoriaux ne réussissent qu'à concrétiser encore un peu plus le malaise et le mal-être des agents.

**Conclusions** : une direction, si elle voulait chercher l'incident ou l'accident majeur, s'y prendrait-elle autrement ? A moins qu'elle n'ait pas pris la mesure des dégâts personnels et humains que génèrent de telles décisions et comportements.

### Tableau des Mouvements « C »

NOMS	Affectations de départ	Affectations d'arrivée
ASSELIN François	Arrivée mutation	Très. Hérouville
DUBOILLE Laurent	Arrivée mutation	Très. Caen CHU
GOUJON Sylvia	Arrivée réintégration	Paierie Départementale
LE FRANCOIS Serge	Très. Hérouville	Très. Troarn
LECELLIER Nicolas	Arrivée mutation	Très. Falaise
LOUANTIER-VILLAIN J-François	Remplacement Départ.	Remplacement Centre
MARIE-BENARD Valérie	DRFiP CDC	Remplacement Caen intra
MAUPOIX Nadine	Très. Pont l'Evêque	Remplacement Lisieux
MORIN Ludovic	Arrivée mutation	Très. Vire

### Tableau des Mouvements « B »

NOMS	Affectations de départ	Affectations d'arrivée
AIRIAU Corinne	Très. Courseulles	Très. Bayeux
BELLE Annick	Arrivée mutation	Très. Caen Amendes
CALAVIA Marie-Thérèse	Arrivée mutation	DRFiP Dépense
CHERRUAULT Claudine	Très. Caen CHU	Très. Caen Municipale
COLLIN Anne	Très. Caen-Ouest	Très. Courseulles

CORNU Isabelle	Très. Trouville	Très. Pont l'Evêque
LECLERC Aline	<b>Arrivée mutation</b>	DRFiP Communication
LOIR Brigitte	Très. Hérouville	Très. Caen CHU
MONIOT Marc	<b>Arrivée mutation</b>	Très. Trouville

→ **Vote « CONTRE » des élus FO-DGFiP du personnel**

Explications de vote :

- Dans les 2 CAP Locales, les **représentants FO-DGFiP** ont voté contre les mouvements proposés pour marquer leurs très profondes inquiétudes face à une hémorragie sans précédent dans les services et, surtout, les postes comptables.
- En plus, pour la CAP "B", se sont ajoutés 2 motifs supplémentaires :
  - un manque évident de clarté sur les affectations des lauréats de la liste d'aptitude "C en B" - certains pouvant rester sur place, d'autres devant aller chercher leur promotion dans un autre poste sans le moindre début de cohérence...
  - le refus de la direction d'évoquer en CAP les mouvements au sein de la direction

### Affectations Liste d'Aptitude de « C en B »

NOMS	Affectations
BERCERON Franck	DRFiP Recouvrement
COHIER Sylvie	Très. Caen Ouest
GONTHIER Martine	Très. Hérouville
GUEZET Nadine	Très. Caen Est
LARCHER Claudie	DRFiP D.I.
LECARPENTIER Josiane	DRFiP L-rémunér
LEMARCHAND Véronique	Remplacement Départ.
MARIE Annie	Très. Bayeux
MOUQUET Christel	Très. Caen CHU
PILLET Pascale	Très. Caen Municipale
SENDRE Jocelyne	SIP Lisieux
THIERRY William	DRFiP Chauffeur
TOSTAIN Francine	Très. Le Molay-Littry

### Vacances à l'issue des CAP Locales

Vacances >= 0,5 après les CAP Locales	
DRFiP CFR-CFD (2,0)	SIP Falaise (0,5)
DRFiP Dépense (4,9)	Très. Bretteville (0,5)
DRFiP Enquêteur (1,0)	Très. Cabourg (0,5)
DRFiP L-rémunérations (0,9)	Très. Caen CHU (0,5)
DRFiP Redevance (1,0)	Très. Caen Municipale (0,8)
	Très. Caen-Est (1,2)
	Très. Falaise (1,5)
	Très. Hérouville (0,5)
	Très. Honfleur (0,5)
	Très. Lisieux Intercom (0,9)
	Très. Mézidon (1,0)
	Très. Vire (1,1)
	Remplacement Caen intra (1,3)
	Remplacement Centre (1,0)
	Remplacement Départ. (1,0)
	Remplacement Lisieux (1,4)
	Remplacement Ouest (1,0)

Bilan "rapide" de ces vacances :

→ sur les 27 vacances répertoriées par les seuls **représentants FO-DGFiP** au vu des tableaux fournis, 17 vacances sont liées aux postes comptables et 10 aux services de "direction" au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

→ et combien de départs et vacances supplémentaires d'ici le prochain mouvement de mutations du 1<sup>er</sup> avril 2012 sans la moindre arrivée possible ?

→ "on n'y peut rien" est la seule réponse d'une direction locale

→ et les agents, qu'y peuvent-ils ? Eux aussi, RIEN sinon de continuer à souffrir au quotidien en constatant que, malgré leurs efforts, les heures et les heures accomplies, les retards s'accumulent...

### Question diverse :

Les **représentants FO-DGFiP** ont posé le problème de CHORUS et des besoins en "remplacement" qui pourraient se faire jour. Application CHORUS pour lequel les agents du remplacement n'ont droit ni à la formation ni aux habilitations avec, en parallèle, de plus en plus de services concernés par CHORUS : "bonne question" a répondu la parité administrative avec une réponse à suivre...

## Les élus FO-DGFiP en C.A.P. locales

Cadre B : Marie-Claire AUBRY Véronique LESUEUR Pascal POUTEAU

Cadre C : Corinne BRIAND Eric GRANDMOUGIN Aurélia MASSIEU

Expert : Jean-Marc LECOUEY

\*\*\*\*\*

Pour tout renseignement, appeler notre permanence syndicale  
au **02-31-38-34-61** ou adresser un message à : [fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr)

\*\*\*\*\*

## BULLETIN d'ADHESION



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse e-mail : .....

Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Calvados.**

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ **66 %** de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu